



Règlement intérieur 2023

Le fait de séjourner dans le camping implique l'acceptation du présent règlement et l'engagement de s'y conformer sous peine d'exclusion.

Accueil/ Permanence :

L'établissement est fermé **totalemment** du 30 septembre au 28 avril 2023. Sauf raison exceptionnelle ou motif valable personne ne sera autorisé à pénétrer dans les lieux durant cette période.

Pendant la saison :

Ouverture de la barrière automatique à 7h le matin et fermeture à 22h30. Seule un accès piéton sera laissé, merci de laisser votre véhicule à l'extérieur.

Le bureau d'accueil :

Heures d'ouverture : 9h-12h/ 14h30-19h30

En cas d'absence merci de vous rendre au snack. Attention aucune démarche administrative ne pourra être acceptée en dehors des heures de permanence sauf raison urgente. Merci de prendre vos dispositions afin de garantir un échange de qualité.

Admission :

Pour être admis à pénétrer, à s'installer sur le camping il faut y avoir été autorisé par une personne du personnel après avoir procédé à votre enregistrement. Les mineurs doivent obligatoirement être accompagné d'un adulte.

Toute personne devant séjourner au moins une nuit dans le camping, doit au préalable se présenter à l'accueil munis de ces documents justificatifs.

Pour les réservations en ligne vous serons demandé un justificatif de réservation,

justificatif d'identité. Pour les autres il vous faudra remplir la fiche police munis d'un justificatif d'identité. (Décret n°75-410 du 20 mai 1975).

L'installation :

Pour les emplacements : un numéro vous sera attribué, il est impératif de respecter l'emplacement désigné par la personne de l'accueil au cas contraire le camping se donne le droit d'exclure du camping. Les usagers devront respecter l'esthétique générale du terrain. La parcelle devra rester propre et exploitable au départ des locataires.

Attention les caravaniers et les camping cariste doivent obligatoirement vider leur eau usée dans l'installation prévu à cet effet au bloc sanitaire 1. Idem pour le remplissage de leur cuve. Tout manquement au règlement pourra être pénalisé !

Pour les locatifs : un locatif vous sera attribué selon les besoins cité lors de votre réservation. A votre arrivé les couverts, couvertures vous serons disposé sur la table du séjour afin que vous puissiez procéder à un état des lieux. (Ce liste de l'inventaire du locatif). Attention pour rappelle des CGDV vous disposer de 24h pour formulez une réclamation à la réception. Au-delà de ce délai aucune demande ne pourra être prise en compte. Aucun matériel supplémentaire en dehors de la liste de l'inventaire ne sera fournis.

A votre départ merci de redisposer les couverts, couvertures sur la table comme à votre arrivé.

Les couvertures ou draps :

Nos couvertures sont des couvertures polaires d'appoint. Nous mettons les couvertures selon le nombre de couchage dans le locatif. Il tient à vous de faire le nécessaire pour apporter vos propres sacs de couchage ou couette. Attention aucune couverture ne vous sera fournie en supplément.

Nous mettons en location des parures de draps. Le pack comprend un drap plat, un drap housse et taie d'oreiller. Voir condition à l'accueil.

Respect d'autrui :

Les usagers du camping sont tenus de respecter les autres campeurs. De ce fait nous vous prions de bien vouloir vers 22h30 réduire les nuisances sonores qui pourrait gêner le voisinage.

Les visiteurs :

Les campeurs peuvent être admis dans le camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. **Les visiteurs doivent obligatoirement se présenter à l'accueil a leur venu et à chaque venu !** Ceux-ci sont tenus au règlement d'une redevance par visiteur (renseignement à l'accueil). Attention ! l'accès à la piscine n'est pas autorisé.

Les moyens de transport :

A l'intérieur du camping parking compris tout moyens de transport (véhicule, moto, vélos, camping-car...) doivent rouler à une vitesse limitée à 10km/heure et respecter la signalisation intérieure. **Attention les piétons restent prioritaires !** Merci de ne pas stationner devant le snack, laverie, blocs sanitaires.

Les sanitaires :

Ils sont nettoyés quotidiennement et plusieurs fois par jour. Pendant la réfection d'un bloc sanitaire merci de vous diriger vers le deuxième pour ainsi permettre son bon fonctionnement et laisser le personnel travailler de manière efficace.

Les sanitaires sont un lieu d'hygiène merci de ne pas laisser vos enfants jouer à l'eau ou la gaspiller inutilement. En cas de non-respect des locaux des sanctions pourrons être prise.

Merci de respecter le travail du personnel et de laisser le lieux propre (chasse d'eau tiré, pas de papier hygiénique au sol ...). Des panneaux sont

affichés pour garantir la bonne hygiène du lieu il est indispensable de les respecter.

Le respect de l'environnement :

Nous tenons à cœur le respect et le cadre dans lequel nous sommes. Il est plus que nécessaire de respecter le lieu. Merci de ne pas jeter vos papier et mégot au sol qui pourrait nuire à notre qualité environnementale.

L'eau est précieuse il ne faut pas la gaspiller. Le lavage de voiture est strictement interdit dans le camping. Les bornes d'eau dans le camping ne doivent servir que pour les besoins vital, l'alimentation, l'hygiène corporelle. Ne jouer pas avec les bornes. L'eau des bornes n'est également pas conçue pour l'arrosage des plantes. Le lavage du linge doit se faire soit à la laverie dans la machine prévue soit dans les blocs sanitaires. Il est strictement interdit de sauter ou de plonger dans la piscine pour des raisons de sécurité mais également environnementale.

Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Il est interdit au campeur de couper des branches.

Les ordures ménagère ou déchets de toute nature doivent être déposés dans les poubelles à l'entrée du camping en respectant le tri et dans des sacs fermés.

Les animaux :

Attention les animaux sont interdits dans certain de nos locatifs, ils sont également interdits autour de la piscine, sanitaires. Ils doivent être tenues en laisse en permanence dans le camping mais ne doivent pas être laissé seul dans le camping ou dans un locatif sans leur maitre qui en sont civilement responsable. Se renseigner à votre arrivé. Le carnet de vaccination peut vous être demandé à tout moment. 1 seul animal et autorisé par hébergement. Les visiteurs ne peuvent amener leur chien. Durant certain évènement des allègements pourrons être envisager merci de vous renseigner en amont. Les chiens de

catégorie 1 et 2 sont interdites. Les déjections de votre animal doivent être ramassées. Merci de vous référer au règlement intérieur en cas de manquement ou de mise en danger la direction se donne le droit d'annuler votre séjour sans aucun remboursement.

Piscine :

La piscine est ouverte de 10h à 19h. Suivant les conditions météorologiques la direction pourra décider des changements d'horaire ou de fermer la piscine si nécessaire. Le camping se donne également le droit de rallonger ou de réduire les périodes d'ouverture.

Dans la piscine le port du SLIP de bain est obligatoire (vêtements, tenues de bain couvrantes et short de bain sont strictement interdits pour des raisons d'hygiène). La douche est obligatoire avant d'aller à la piscine, veiller à ne pas en abuser. L'eau est précieuse ! Nous rappelons que la piscine peut s'avérer dangereuse merci de vous référer au règlement intérieur, en cas de mise en danger ou manquement du règlement une exclusion sera alors appliquée soit temporairement ou définitivement. Les enfants en bas âge doivent porter des couches conçues à cette effet afin de respecter les conditions d'hygiène. Les enfants ne sachant pas nager doivent IMPÉRATIVEMENT être munis de brassard et être accompagnés d'un majeur. Les plongeurs ou saut sont interdits pour des raisons de sécurité et environnementale.

Les visiteurs à la journée n'ont pas d'accès à la piscine pour des raisons d'assurance.

Le camping se donne le droit de fermer ponctuellement la piscine en cas de problème technique imprévu ou de manque de respect au règlement. Le camping se donne également le droit de modifier ces heures d'ouvertures et de fermetures pour garantir la sécurité et l'hygiène de sa piscine. L'accès à la piscine est strictement interdit en dehors des heures d'ouvertures et de fermeture.

Sécurité :

Les jeux :

Les aires de jeux sont à disposition des enfants sous la seule responsabilité de leurs parents. Il est impératif de respecter les tranches d'âges de chaque jeu. Merci de ne plus disposer des aires de jeux après 22h30 pour respecter le voisinage alentour.

Les cigarettes :

Merci de ne pas fumer dans les locaux ou les espaces communs (sanitaires, piscine...). Les mégots doivent être jetés dans un cendrier après avoir rigoureusement été éteints. Aucun mégot ne doit être jeté au sol pour garantir le respect de l'environnement et d'éviter tout risque d'incendie.

Les barbecues :

Les feux ouverts, notamment les barbecues à charbon sont strictement interdits sur les terrasses des locaux. En cas d'arrêt municipal (canicule, feux de forêt.) Merci d'appliquer les recommandations qui vous seront faites.

L'étang et les abords de rivières :

ATTENTION : Nous rappelons aux parents qu'il est formellement interdit à leur enfant mineur de jouer seul aux abords des cours d'eau, ils devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte. En cas d'accident le camping se décharge de toute responsabilité.

L'infraction au règlement intérieur pourra entraîner une exclusion du camping. Le camping se donne le droit de résilier le contrat selon la gravité et la répétition de l'acte.